

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/COP-21-le-Jury-de-Deontologie-Publicitaire>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **COP 21 : le Jury de Déontologie Publicitaire retoque la communication mensongère d'EDF**

7 janvier 2016

COP 21 : le Jury de Déontologie Publicitaire retoque la communication mensongère d'EDF

Suite à une plainte du Réseau "Sortir du nucléaire", le Jury de Déontologie Publicitaire (JDP) vient de mettre à mal la propagande d'EDF sur son électricité à « 98% sans CO2 » et sa participation à un « monde bas carbone ».

Des affirmations trompeuses démontées par le Jury de Déontologie Publicitaire

Le 23 septembre 2015, le Réseau "Sortir du nucléaire" a déposé plainte devant le JDP contre la publicité « *EDF, Partenaire officiel d'un monde bas carbone* », dans laquelle l'électricien prétendait produire « 98% d'électricité sans CO2 ». Le nucléaire étant majoritaire dans le mix électrique français, cette affirmation revenait à nier les émissions de gaz à effet de serre liées au recours à cette source d'énergie. De fait, tout au long de la COP21, EDF ne s'est pas privée de la présenter comme un atout face au changement climatique !

Dans son [avis](#) publié sur son site Internet le 5 janvier 2016, le JDP énonce que les affirmations « *EDF, Partenaire officiel d'un monde bas carbone* » et « *Aujourd'hui, 98 % de notre électricité produite en France est sans CO2* » sont de nature à induire le public en erreur sur la réalité des actions menées par EDF. Cette publicité d'EDF contrevient donc à plusieurs recommandations Développement Durable de l'Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité.

Le JDP enfonce ainsi le clou quant à la propagande trompeuse d'EDF, dans la continuité de plusieurs avis déjà rendus sur le même sujet [\[1\]](#)

Les mensonges d'EDF exposés au grand jour

Le Réseau "Sortir du nucléaire" se félicite de cet avis. Occulter les émissions de gaz à effet de serre survenant lors de l'extraction de l'uranium, de la fabrication du combustible ou de la gestion des déchets relève de la manipulation. Il est inacceptable qu'une entreprise polluante se serve d'un bilan carbone biaisé pour se faire passer pour un champion de la cause écologique.

Toutefois, les mensonges d'EDF n'abusent plus grand-monde et lui ont déjà valu plusieurs distinctions. Pendant la COP21, elle a reçu un [« Prix Pinocchio du climat »](#), mais également le [« Trophée du super menteur »](#), remis en grande pompe le 10 décembre dans une agence parisienne.

Le Réseau "Sortir du nucléaire", qui avait assigné EDF en justice pour faute le 2 novembre 2015, espère que les juges, au vu des avis successifs du JDP, condamneront sévèrement EDF pour sa propagande mensongère.

Consulter le dossier juridique et l'avis du JDP :

<https://sortirdunucleaire.org/EDF-Greenwashing-pour-la-COP-21>

Contacts presse :

- Juriste - 07 62 58 01 23
- 02 43 94 72 88

Chargée de communication : 06 64 66 01 23

Non, le nucléaire ne sauvera pas le climat ! Dangereux, polluant, trop coûteux, le nucléaire ne sera jamais une solution au changement climatique. Comme l'a démontré [une étude publiée par le cabinet indépendant WISE Paris](#), sa contribution à la baisse des émissions est extrêmement limitée et a vocation à le rester. Tabler sur le développement du nucléaire pour lutter contre l'effet de serre serait aussi irréaliste qu'inefficace et dangereux.

Notes

[1] Le JDP a déjà rendu deux avis semblables :

- Le 20 juillet 2015, saisi par le Réseau "Sortir du nucléaire", Alsace Nature, le CSFR, Stop Fessenheim et Stop Transports-Halte au Nucléaire, il a estimé que l'affirmation « 100% d'électricité produites sans émission de CO2 en Alsace » était de nature à induire le public en erreur. Voir le dossier : <https://sortirdunucleaire.org/Greenwashing-Fessenheim>
- Le 2 octobre, saisi par France Nature Environnement, il a estimé que l'appellation « Partenaire officiel d'un monde bas carbone » était susceptible d'induire le public en erreur.